



1.

Être un bon sociétaire et un bon épargnant, c'est-à-dire avoir un compte épargne régulièrement alimenté

7.

Avoir une bonne renommée concernant les crédits dans le village.

8.

Vouloir investir l'argent du crédit dans une activité génératrice de revenu (AGR)

10.

Ne pas avoir plus de 4 enfants

Pliez

NON

Dans les systèmes bancaires classiques, les emprunteurs doivent avoir une épargne préalable. Pour les plus pauvres, il n'est pas possible de répondre à ce critère. La plupart n'a pas de compte épargne. Dans la politique de WSM, l'octroi du crédit vise les personnes exclues des systèmes classiques. L'épargne est constituée pendant la période du crédit. Dès qu'une personne reçoit un crédit, elle est obligée de rembourser chaque mois et d'épargner une petite somme. Elle apprend ainsi à épargner, petit à petit

NON

Exclues des systèmes bancaires classiques, la population ciblée par WSM n'est pas à même de démontrer des expériences antérieures avec des crédits.

OUI

En plus, l'IMF partenaire de WSM fera une étude sur la viabilité et la rentabilité de l'AGR. En plus, l'IMF voit si le groupe a les capacités nécessaires pour faire l'AGR

NON

Selon WSM, l'IMF ne pose pas de limites par rapport à la taille de la famille. C'est plutôt le groupe solidaire dont la personne fait partie qui jugera si la personne est capable ou non de rembourser.



3.
Etre alphabétisé

2.
Avoir une garantie matérielle

9.
Être membre de la caisse depuis au moins six mois

5.
Etre en capacité de rembourser la somme et les intérêts dans les 6 mois

NON

Un grand nombre de personnes ciblées par la politique de crédit de WSM et ses partenaires est analphabète, surtout les femmes. L'IMF offre des services d'alphabétisation avant l'octroi du crédit, ou pendant la période du crédit. Quand l'IMF n'est pas spécialisé dans l'alphabétisation, il fait appel à d'autres ONG pour ce volet.

NON

La population qui demande l'octroi d'un microcrédit est très pauvre et a peu de garantie à offrir, d'autant qu'elle est exclue des systèmes bancaires classiques. Si tu demandes une garantie matérielle, et le groupe ne rembourse pas, par exemple à cause d'une inondation qui a détruit la récolte, demander une garantie matérielle peut avoir des conséquences sévères. La caution solidaire remplace la garantie matériel : le groupe assure le remboursement de tous ses membres

OUI

Mais aucune limite dans le temps n'est exigée. Être membre d'un groupe confirme que la personne est fiable pour un crédit. Les partenaires de WSM octroient des crédits aux GROUPES de personnes qui se connaissent bien et qui font une activité ensemble. Cela permet de pouvoir compter sur la force de la solidarité et la confiance entre les membres pour le remboursement du crédit (caution solidaire). Si une personne ne rembourse pas son crédit, il met en danger tout le groupe. Les autres membres du groupe vont réagir ou aider la personne à rembourser. Il est important que les membres du groupe aient une expérience de travailler ensemble : ils connaissent les capacités de chacun, ils savent à qui faire confiance, et, en groupe on est toujours plus fort que seul !

NON

L'épargne est constituée pendant la période du crédit qui peut excéder les 6 mois. Dès qu'une personne reçoit un crédit, elle est obligée de rembourser par exemple chaque mois et d'épargner une petite somme. Elle apprend ainsi à épargner, petit à petit, par les nouveaux revenus gagnés

Pliez



13.

Avoir un foyer où règne l'harmonie

11.

Pour obtenir un crédit solidaire (en groupe), tout le groupe doit se déplacer pour présenter la demande d'un crédit

15.

Participer aux formations de gestion de crédit

6.

Avoir une bonne moralité

Pliez

NON

WSM privilégie les demandes de crédits qui émanent d'un groupe solidaire plutôt que d'une famille

NON,

ce n'est pas nécessaire !

OUI

Parfois même, on demande que les bénéficiaires suivent une formation en alphabétisation

OUI

Avoir une bonne moralité est une condition pour que le groupe solidaire te confie un crédit et assure la garantie solidaire



12.
Etre une femme

16.
**Devoir générer un
revenu stable et
minimum chaque mois**

4.
**S'affilier à une mutuelle
comme condition à
l'obtention du crédit**

14.
**Venir d'une zone
d'activité économique**

Pliez

NON,
pas nécessairement !
Toutefois, les femmes travaillent
beaucoup. En outre, elles sont très
fiables ; elles remboursent les
microcrédits de manière très
régulière.
Avec ces petits prêts, elles réussissent
à faire des investissements qui
augmentent leur productivité.

NON !
La rentabilité de l'activité génératrice
de revenu compte d'avantage dans
l'analyse de la demande de crédit.

OUI !
Mais cela dépend de la localité où est
basé le groupe solidaire. Pour les
groupes qui se trouvent dans une
localité où une mutuelle de santé est
fonctionnelle, l'IMF décidera si elle
oblige ces emprunteurs à adhérer à la
mutuelle ou si elle les sensibilise et
leur conseille de le faire.
Pour les groupes d'une localité où il
n'y a pas de mutuelle de santé, l'IMF
invitera le partenaire mutualiste à
organiser des sensibilisations sur la
mutuelle de santé et d'analyser la
possibilité de mettre en place une
mutuelle dans cette localité.

NON !
Il est vrai toutefois que les crédits
pour l'agriculture sont plus difficiles
à octroyer car les retards de paiement
sont plus réguliers.